

ENVIRONNEMENT

Des élèves engagés contre la jussie

Depuis plusieurs années, des élèves du lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande s'engagent concrètement en faveur de la préservation des milieux naturels en participant à des chantiers d'arrachage de jussie dans le marais de Grande Brière Mottière.

Publié le 19 mai 2026

Organisées en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière et les équipes pédagogiques, ces interventions pédagogiques et environnementales se dérouleront cette année les 26 et 27 mai au matin, sur le site du Lainé, et éventuellement sur un second site en fonction de l'état d'envahissement.

Une action concrète contre une espèce envahissante

La jussie est une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud. Aujourd'hui, elle est classée comme espèce exotique envahissante.

Sa prolifération rapide pose de nombreuses problèmatiques :

- elle forme des tapis denses à la surface de l'eau, empêchant la lumière de pénétrer ;
- elle entraîne une diminution de la biodiversité en étouffant les autres espèces végétales et animales ;
- elle dégrade la qualité de l'eau et peut provoquer des manques d'oxygène ;
- elle perturbe les usages du marais (navigation, pêche, agriculture).

Capable de se reproduire à partir de simples fragments de tiges, la jussie colonise rapidement les canaux, les plans d'eau et les prairies humides. Il est aujourd'hui impossible de l'éradiquer totalement, mais des actions régulières permettent de limiter son expansion.

Un chantier pédagogique en immersion

Pour les élèves, ces chantiers leurs permettent de :

- découvrir un environnement naturel emblématique du territoire briéron ;
- reconnaître les végétaux et comprendre le fonctionnement des zones humides ;
- appréhender les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes ;
- agir concrètement en faveur de la biodiversité.

Une organisation collective

L'arrachage est réalisé manuellement, méthode la plus efficace pour limiter la propagation de la plante à condition de bien récupérer tous les fragments.

Concrètement :

- les élèves arrachent la jussie directement dans l'eau ou sur les berges
- les plants sont ensuite conditionnés en sacs
- ces sacs restent sur place temporairement
- ils sont ensuite collectés et pris en charge par la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière, qui assure leur gestion

Ce travail collectif s'inscrit dans une démarche globale de suivi et de lutte contre les espèces invasives à l'échelle du territoire.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08